

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

2024-02-06

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, 6 février 2024 à 19 h, salle du conseil, 4765, chemin de Capelton

MEMBRES PRÉSENTS : le maire M. Vincent Fontaine, les conseillères Mmes Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers MM. Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Jacques Lambert

M. Gabriel Demers, directeur général, est aussi présent.

MEMBRES ABSENTS :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2024
4. Période de questions
5. Règlement 2024-01 taxation – adoption
6. Règlement 2024-02 alarmes – avis de motion
7. Règlement 2024-02 alarmes – dépôt de projet
8. FQM ressources humaines
9. Mandat AccèsD Desjardins
10. Signataires autorisés pour les chèques
11. Revenu Québec - représentant autorisé
12. Pavillon multifonctionnel - étude géotechnique
13. Règlement 2023-45 - financement temporaire
14. Achat du lot 4 405 003 - financement
15. Travaux de drainage du bâtiment municipal
16. Voie piétonnière Hatley Centre – déplacement de poteaux
17. Adoption des comptes à payer
18. Correspondance
19. Divers
20. Deuxième période de questions
21. Clôture de la séance

24-02-06.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

24-02-06.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JANVIER 2024

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 9 janvier 2024 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.04

PÉRIODE DE QUESTIONS

24-02-06.05

RÈGLEMENT 2024-01 TAXATION – ADOPTION

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE toutes taxes doivent être imposées par règlement;

ATTENDU QU'une municipalité peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre;

ATTENDU QU'une municipalité peut régler le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités d'application de l'intérêt sur les versements échus de la taxe foncière et des tarifs;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023 et qu'un projet de règlement a été déposé pour fins de présentation lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 2024-01 de taxation pour l'exercice financier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.06

RÈGLEMENT 2024-02 ALARMES – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par **MARYSE GAUDREAU** que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement 2024-02 amendant le Règlement RU - 2023 - 01 concernant les systèmes d'alarme.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

24-02-06.07

RÈGLEMENT 2024-02 ALARMES – DÉPÔT DE PROJET

Conformément à l'article 445 du Code municipal, **MARYSE GAUDREAU** dépose le projet de Règlement 2024-02 amendant le Règlement RU - 2023 - 01 concernant les systèmes d'alarme.

24-02-06.08

FQM RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU QUE la Municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »);

ATTENDU QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique;

ATTENDU QUE les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2024 sont de 135 \$ à 225 \$;

ATTENDU l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ ET RÉSOLU

DE MANDATER le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.09

MANDAT ACCÈSD DESJARDINS

ATTENDU la nomination de M. Gabriel Demers comme directeur général;

II EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR ET RÉSOLU

DE MANDATER M. Gabriel Demers comme administrateur principal de l'application AccèsD Desjardins pour la Municipalité du Canton de Hatley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.10

SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LES CHÈQUES

ATTENDU la nomination de M. Gabriel Demers comme directeur général;

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour les signataires pour les chèques et autres documents bancaires de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT ET RÉSOLU

D'AUTORISER M. Vincent Fontaine, maire, M. Gabriel Demers, directeur général et Mme Annie Deshaies, adjointe à la trésorerie, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents et effets bancaires nécessaires pour la bonne et saine gestion de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.11

REVENU QUÉBEC – REPRÉSENTANT AUTORISÉ

ATTENDU l'embauche de M. Gabriel Demers comme directeur général;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Hatley doit nommer un ou des représentants autorisés pour ClicSÉQR;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ ET RÉSOLU

DE NOMMER M. Gabriel Demers, directeur général, comme représentant autorisé auprès de clicSÉQR, l'autorisant :

- À inscrire la Municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la Municipalité à clicSÉQR;
- À gérer l'inscription de la Municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités de responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises;
- À consulter le dossier de la Municipalité et à agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures);
- À participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Municipalité pour l'application ou l'exécution de la loi, incluant les lois fiscales, la Loi sur la taxe d'accise et la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires;
- À communiquer, pour et au nom de la Municipalité, avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts que ce soit par téléphone, en personne, par la poste ou à l'aide des services en ligne;

DE RETIRER le nom de Mme Kyanne Ste-Marie comme représentante autorisée auprès de clicSÉQR et Revenu Québec.

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.12

PAVILLON MULTIFONCTIONNEL – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

ATTENDU le projet d'installation d'un pavillon multifonctionnel et la préparation de l'appel d'offres par l'architecte de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'installation du pavillon multifonctionnel requiert une étude géotechnique préalable;

ATTENDU les offres de service suivantes pour la réalisation de l'étude géotechnique :

Englobe	17 520 \$ plus taxes
EXP	8 653 \$ plus taxes

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'ATTRIBUER le mandat pour l'étude géotechnique à EXP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.13

RÈGLEMENT 2023-45 - FINANCEMENT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE le Règlement 2023-45 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de bouclage du réseau d'eau potable du Canton de Hatley (secteur Vaughan) a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 8 janvier 2024;

ATTENDU QUE la programmation de travaux version n° 3 soumise dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ) a été acceptée le 11 décembre 2023 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité doit assurer le financement temporaire des travaux financés par le Règlement 2023-45;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

DE DEMANDER à la Caisse Desjardins des Deux-Rivières de Sherbrooke l'émission d'un financement temporaire au montant de 1 510 000 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ);

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer le contrat nécessaire au financement temporaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.14

ACHAT DU LOT 4 405 003 - FINANCEMENT

ATTENDU l'achat du lot 4 405 003 par la Municipalité au prix de 25 000 \$, en vertu de la résolution 23-11-07.17;

ATTENDU QUE le terrain est acquis pour fins de parcs et espaces verts;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU**

QUE l'achat du terrain soit financé par le fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.15

TRAVAUX DE DRAINAGE DU BÂTIMENT MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

ATTENDU le mandat de travaux de drainage du bâtiment municipal, en vertu de la résolution 24-01-09.10;

ATTENDU l'opportunité, lors des travaux d'installation d'un drain de fondation, d'imperméabiliser la fondation du bâtiment, suite à une décision de chantier;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER l'offre de service de Construction Sylvatech pour l'installation d'un drain alvéolaire à haute résistance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.16

VOIE PIÉTONNIÈRE HATLEY CENTRE – DÉPLACEMENT DE POTEAUX

ATTENDU l'offre de service de Bell pour le retrait d'un poteau d'haubanage et le remplacement d'un poteau de réseau, afin d'accroître la sécurité pour les usagers de la voie piétonnière du chemin de Hatley Centre;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER l'offre de service de Bell à 7 717,89 \$ avant taxes pour le service ci-dessus mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.17

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques a été remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	
202400001 à 202400050	115 640.90 \$
Chèques fournisseurs	
202301252 à 202301266	50 065.64 \$
202400016 à 202400085	260 665.56 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 7 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-02-06.18

CORRESPONDANCE

Épilepsie Estrie

Levée de fonds – vente de billets pour un Quillothon qui se tiendra le 25 février 2024 à 18h30 au salon de quilles Shermont à Sherbrooke.

Banque alimentaire Memphrémagog

Demande de don pour l'aide alimentaire aux résidents de la MRC Memphrémagog.

24-02-06.19

DIVERS

24-02-06.20

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY**

24-02-06.21

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, **JACQUES LAMBERT** propose la clôture de la séance à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Vincent Fontaine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent Fontaine
Maire

Gabriel Demers
Directeur général